



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**

**Séance extraordinaire du
mercredi 13 décembre 2017, à 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance et constat du quorum
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du règlement 754-2017 pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières et à l'exigibilité de compensations pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2018
- 4- Dépôt et résumé des prévisions budgétaires 2018
- 5- Adoption du budget 2018